

DE23.028

FINANCES
COMPTE ADMINISTRATIF DU PRÉSIDENT
RÉSIDENCE AUTONOMIE
EXERCICE 2022



Les sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif du budget de la résidence Autonomie de l'exercice 2022 s'établissent, en recettes et dépenses totales, de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
011 Charges à caractère général	179 119,22 €	017 Autres produits relatifs à l'exploitation	825 894,97 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	399 584,24 €	018 Autres produits relatifs à l'exploitation	166 016,40 €
016 – Dépenses afférentes à la structure	330 334,67 €	019 Produits financiers et non encaissables	20 597,93 €
Total 2022 (A)	909 038,13 €	Total 2022 (B)	1 012 509,30 €
Déficit de fonctionnement résiduel 2021 (C)	43 364,07 €		0
Excédent de l'exercice 2022 (B-A)	103 471,17 €		

Il convient de reprendre le déficit de fonctionnement résiduel 2021 pour dégager un excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2022 qu'il appartiendra à l'assemblée délibérante d'affecter :

Déficit de fonctionnement résiduel 2021 :	-43 364,07 €
Excédent de l'exercice 2022 :	103 471,17 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2022 :	60 107,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
13 Subventions d'investissement	7 232,30 €	28 Amortissements des immobilisations	21 064,97 €
20 Immobilisations incorporelles	854,60 €	49 Provisions	118,24 €
21 Immobilisations corporelles	51 429,82 €		
Total 2022 (A)	59 516,72 €	Total 2022 (C)	21 183,21 €
Résultat de l'exercice 2022 (C-A)	- 38 333,51 €	1068 Excédents de fonctionnement capitalisé (D)	216 383,64 €

Il convient de reprendre le résultat d'investissement pour déterminer le résultat cumulé au 31 décembre 2022 (hors restes à réaliser) :

Excédent cumulé de l'exercice 2021 :	216 383,64 €
Déficit de l'exercice 2022 :	- 38 333,51 €
Résultat d'investissement cumulé :	178 050,13 €

ce, en adéquation avec la balance générale du budget qui dispose en totalisation des chiffres suivants :

Libellé	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice (hors RAR)	Résultat reporté de 2021 (hors RAR)	Résultat cumulé
INV	59 516,72 €	21 183,21 €	- 38 333,51 €	216 383,64 €	178 050,13 €
FON	909 038,13 €	1 012 509,30 €	103 471,17 €	- 43 364,07 €	60 107,10 €
TOTAL	968 554,85 €	1 033 692,51 €			

Exercice 2022 :

Excédent cumulé d'investissement :	178 050,13 €
Excédent cumulé de fonctionnement :	60 107,10 €
Résultat de clôture (hors restes à réaliser) :	238 157,23 €
<i>Restes à réaliser</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat	238 157,23 €

L'ensemble des opérations décrites ci-dessus est conforme à la synthèse de la balance des comptes de l'exercice 2022 établie par Monsieur le Trésorier Municipal, ainsi qu'aux balances générales du Compte administratif de la Résidence autonomie.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le compte administratif de la Résidence autonomie pour l'exercice 2022.

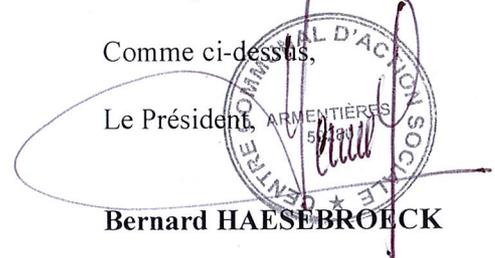
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,



Bernard HAESBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 avril 2023
Convocation du 10 mars 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme COBBAERT, M. QUESTE, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme LATOUR, Mme PLAZANET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Néant

EXCUSÉS : Mme LORIDAN, M. AIT EL HAJ, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE

ABSENTS : Néant